

Le service des allocations de Newham

Les sept merveilles!

Si vous nous fournissez les sept choses suivantes avec votre demande, nous promettons de régler votre demande d'allocations le plus vite possible. **Service des allocations de Newham**

1. **Votre formulaire de demande entièrement rempli et signé**, ce qui signifie que vous devez répondre à toutes les questions.
2. **Preuve de votre identité et de celle de votre partenaire si vous en avez un/une.**
3. **Preuve de votre numéro de sécurité sociale (NI) et de celui de votre partenaire si vous en avez un/une.**
4. **Preuve de vos revenus et de ceux de votre partenaire si vous en avez un/une.**
5. **Preuves du revenu de toutes les personnes qui habitent avec vous (y compris vos enfants ou par exemple un fils ou une fille adulte ou un autre parent ou ami/e)**
6. **Preuves de toutes vos économies, investissement, actions, titres, propriétés ou de tout autre capital en votre possession, ou appartenant à votre partenaire ou à vos enfants, y compris tous les comptes bancaires ou de caisses d'épargne.**
7. **Preuves de votre loyer, si vous payez un loyer à un propriétaire privé ou à une association de logements.**

Veillez vous rappeler que tout document que vous nous donnez pour soutenir votre demande doit être un document original. Ceci signifie que nous ne pouvons pas accepter les photocopies. Mais ne retardez l'envoi de votre formulaire de demande, même si vous n'avez pas encore toutes les preuves nécessaires. Envoyez les preuves plus tard, mais dans un délai de 4 semaines.

Alors, avez-vous recueilli les "sept merveilles"?

Veillez voir le verso pour des informations sur le type de preuves que nous pouvons accepter.

Housing & Council Tax Benefits



Newham - a place
where people choose to live



WORKING FOR YOU

Preuves que nous pouvons accepter

La preuve d'identité peut être une des choses suivantes:

- Acte de naissance, acte de mariage ou de divorce, documents de séparation ou d'annulement (en votre nom actuel)
- Passeport (courant et valide) ou carte nationale d'identité
- Redevance télévision à votre nom
- Livret de l'agence des allocations, carte médicale
- Factures de gaz, d'électricité, de téléphone ou des eaux en votre nom et du dernier trimestre, mais pas les factures de téléphone portable.
- Permis de conduire (carte photo ou document) – permanent ou provisoire
- Carte de crédit, carte bancaire
- Certificat d'emploi des forces armées ou de la marine marchande
- Lettre d'un avocat, d'une assistante sociale ou d'un contrôleur judiciaire
- Accusé de réception de norme du ministère de l'intérieur (SAL1 ou 2)
- Permis de résidence ou certificat d'enregistrement des étrangers ou documents de voyage de l'immigration ou de la direction des nationalités

La preuve de votre numéro de sécurité sociale peut être une des choses suivantes:

- P45 ou P60
- Lettre du fisc au sujet de vos impôts
- Livret de l'agence des allocations où figure votre numéro, par exemple livret de retraite ou d'Income Support (RMI)
- Relevés bancaires montrant les paiements par prélèvement automatiques des contributions de la sécurité sociale, classe 2 ou les paiements d'Income Support ou des allocations de chômage
- Feuilles de salaires ou fiches de paie, ou relevé de la retraite professionnelle si votre numéro de sécurité sociale y figure
- Lettre que l'agence des allocations vous a envoyé (pas écrite à la main)
- Carte de votre numéro de sécurité sociale (pas écrit à la main)

La preuve de vos revenus ou capital peut être une des choses suivantes:

- Fiches de salaire (les 5 dernières semaines ou les 2 derniers mois – pas d'interruptions)
- Comptes d'exploitation de l'année financière passée si vous travaillez à votre compte. Si il y a moins d'un an que vous avez lancé votre affaire, nous vous écrivons pour vous dire de quelles informations nous avons besoin.
- Livret de l'agence des allocations
- Lettre de la décision de l'Income Support (RMI) ou des allocations de chômage.
- Relevés bancaires ou livret de caisse d'épargne ou de la poste (les 2 derniers relevés pour chaque compte)
- Certificats d'actions ou relevés des dividendes pour les valeurs, les actions ou les titres

La preuve de votre loyer peut être une des choses suivantes:

- Contrat de location
- Livret de loyer
- Lettre de votre propriétaire
- Lettre d'une agence

Les documents servant de preuves pour votre loyer doivent comprendre les informations suivantes:

- Le nom complet et l'adresse résidentielle ou de bureau du propriétaire du logement
- Le nom et l'adresse commerciale complète de toute agence
- La date de commencement du contrat
- Le loyer payable actuel
- Ce qui est compris dans le loyer. Par exemple: le chauffage, l'électricité, le nettoyage, les factures d'eau, les repas, les soins, les aides générales ou psychologiques.
- La période de paiement ou la fréquence, par exemple hebdomadaire, mensuelle, etc.

Ce sont des exemples, pas une liste complète. Veuillez fournir des preuves de TOUS vos revenus et capital.